

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-496/SG/CG déclarant deux concessionnaires de terrains domaniaux déchus de leur droit de concession provisoire.

n° 70-496/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
30 avril 1970

Numéro JO
n° 9 du 11/05/1970

Date du numéro
11 mai 1970

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- Les deux concessionnaires ci-dessous dénommés sont déchus de leurs droits sur les parcelles de terrains domaniaux, désignées ci-après, qui leur avaient été concédées à titre provisoire par les délibérations figurant au tableau suivant : Art. 2.
- Le Domaine reprend les terrains, visés à l'article précédent, libres de tous droits et de toutes charges.